



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. (070 - 392 44 41). Télégr.: Intercourt, La Haye.

Téléfax (070 - 364 99 28). Télex 32323.

Communiqué

non officiel

pour publication immédiate

N° 93/22

Le 29 juillet 1993

Application de la convention pour la prévention et la répression
du crime de génocide (Bosnie-Herzégovine c. Yougoslavie
(Serbie et Monténégro))

Deuxième demande en indication de mesures conservatoires

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Les audiences publiques concernant la deuxième demande en indication de mesures conservatoires dans l'affaire relative à l'Application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Bosnie-Herzégovine c. Yougoslavie (Serbie et Monténégro)) s'ouvriront le mercredi 25 août 1993, à 10 heures, dans la Grande salle de Justice du Palais de la Paix à La Haye.

*

NOTE POUR LA PRESSE

1. Les audiences publique se tiendront dans la Grande salle de Justice du Palais de la Paix. Les représentants de la presse pourront y assister sur présentation de leur carte de presse ou de la carte d'admission qui leur est gracieusement remise sur demande. Des tables seront mises à leur disposition dans la partie de la salle située à l'extrême gauche par rapport à la porte d'entrée.

2. Des photographies pourront être prises avant chaque audience ainsi que pendant quelques minutes au début et vers la fin de chaque audience. Pour les prises de vues (cinéma ou télévision), une autorisation spéciale sera nécessaire.

3. Dans la salle de la presse (salle 5), qui se trouve au rez-de-chaussée du Palais de la Paix, un haut-parleur retransmettra les plaidoiries faites devant la Cour.

4. Les représentants de la presse pourront utiliser les cabines téléphoniques du bureau de poste situé au sous-sol du Palais de la Paix.

5. M. A. Th. Witteveen, Secrétaire de la Cour (tél. : 233), ou en son absence Mme N. C. El-Erian (tél. : 234), se tient à la disposition des représentants de la presse pour tous renseignements.